



Commémoration de la Victoire et de la Paix

Hommage à tous les « morts pour la France »

11 novembre 2016

Allocution de Jean-Christophe Veyrine

Messieurs les anciens combattants et porte-drapeaux

Mesdames, messieurs les élus

Mesdames, messieurs les représentants des forces armées, de la sécurité publique et de la sécurité civile,

Mesdames, messieurs,

Chers enfants,

En ce 11 novembre 2016, nous sommes réunis devant le Monument aux Morts de notre commune pour commémorer le 98^{ème} anniversaire de la fin de la Première Guerre Mondiale.

Le 11 novembre est toujours une date particulière pour chacun d'entre nous.

Le 11 novembre 1918 à 5h15 du matin, le texte de l'armistice est signé dans le wagon-salon du Maréchal Foch pour une durée de 36 jours qui sera renouvelé jusqu'au 28 juin 1919, date de la signature du traité de Versailles.

A 11h11, le cessez-le-feu prend effet sur tous les fronts.

Même si les tirs cessent, la guerre est encore présente dans tous les esprits, certains soldats porteront jusqu'à la fin de leur existence les stigmates de cette « sale guerre ».

Un mari, un père, un fils, un frère est parti...reviendra-t-il ? Et si oui dans quel état ? La France a perdu 1,4 million d'hommes morts au combat ou disparus, soit 10% de sa population masculine.

Les survivants, ont été nombreux à être touchés dans leur corps. Ce sont eux qu'on appelle alors les "gueulescassées". Les autres ont été touchés dans leur esprit par les visions d'horreur de la guerre.



Je voudrais donc que nous rendions hommage à tous ces soldats qui se sont battus dans des conditions effroyables pour que notre pays ne finisse pas sous le joug d'un pays envahisseur.

Il y a tout juste 100 ans, débuta la bataille de la Somme.

Elle opposa les Britanniques et les Français aux Allemands dans ce qui fut l'une des batailles les plus sanglantes du conflit.

C'est en hommage à ces hommes et ces femmes, que nous avons fait le choix de vous proposer cette année, une magnifique exposition sur la Grande Guerre, à partir du 19 novembre au Théâtre de Jouy.

Celle-ci sera complétée par la projection de "Joyeux Noël" et la "Grande Illusion", 2 grands films qui racontent avec intensité et humanisme cette guerre.

Nous savons tous que le 11 novembre est la fête de la victoire, la fête de la fin de la première guerre, la fête de la réconciliation.

Mais pas seulement... il s'agit aussi d'une date symbolique, il s'agit encore dans tous les esprits du premier rassemblement pour la paix.

En effet, le 11 novembre 1919, pour le premier anniversaire de la signature de l'Armistice, une loi promulgua pour la première fois la notion d'un hommage rendu par le respect d'une minute de silence.

Le 11 novembre 1920, suite à une loi, votée à l'unanimité par le Parlement, la dépouille d'un soldat parmi plusieurs autres choisi dans la citadelle de Verdun, est placée dans une chapelle ardente de l'Arc de Triomphe. Le 28 janvier 1921, le soldat est inhumé sous l'Arc de Triomphe dans la tombe du soldat inconnu.

Qui était ce, de quelle origine était-il ? Personne ne le saura jamais... peut être venait-il d'un village de l'Ardèche, de Tunisie ou bien encore du Sénégal.

En tout cas il avait combattu sous le drapeau Français et voulait défendre les valeurs de notre République face à l'envahisseur...

Le 11 novembre 1940, des étudiants commémorent la victoire de la première guerre mondiale place de l'étoile à Paris alors que des troupes allemandes ont déjà envahi le Nord et l'ouest de la France.

Mais en retour, c'est aussi cette date que choisit symboliquement Adolphe Hitler pour envahir la Zone Libre de la France en 1942.

Enfin, c'est le 11 novembre 2009 que se déroule la première commémoration de la fin de la guerre en présence d'un chancelier allemand, Madame Angela Merkel. Ainsi c'est l'image d'une Europe Unie qui est présentée au monde.

Aujourd'hui cette date prend en France un nouveau visage, puisque la loi du 28 février 2013 officialise le 11 novembre comme étant le jour de « commémoration de la victoire et de la paix ». Elle devient également le moment pour rendre hommage à « tous les morts pour la France » qu'ils soient civils ou militaires, qu'ils aient péri dans des conflits actuels ou des conflits anciens.

Je souhaite donc que ce 11 novembre soit pour nous l'occasion, de rendre, bien évidemment hommage à nos militaires, aux forces de l'ordre mais aussi à toutes les victimes, civils ou religieux qui ont perdu la vie face aux barbares.

Ainsi, je souhaite que nous rendions hommage aujourd'hui à toutes les femmes et tous les hommes qui se sont battus pour protéger notre pays et ses valeurs.

A tous ceux qui ont leur nom gravé dans la pierre, à tous ceux qui sont morts dans l'ombre, pour leur pays, nous rendons hommage.

Nous pensons à toutes ces familles endeuillées qui ont perdu un proche au nom de la France et pour protéger sa devise "liberté, égalité, fraternité".

Nous pensons à tous ceux qui ont péri dans les conflits majeurs du 20^{ème} siècle sur tous les continents, mais aussi à tous ceux qui meurent aujourd'hui parmi nos jeunes soldats dans les opérations extérieures.

A tous ceux dont le nom figure sur une stèle et à qui la famille ne peut plus parler que devant ces lettres d'or, nous rendons hommage pour leur bravoure, leur sacrifice au nom de la France et de l'humanité.

Vive les Nations d'Europe réconciliées,
Vive nos alliés,
Vive la République,
Vive la France !